

SALLE DES FÊTES DE GRANDVILLE

TARIFS

Habitants d'Oreye

- Demi-salle : **180,00 €**
- Salle complète : **250,00 €**

Une vérification auprès du Service population sera demandée.

Habitants d'autres communes

350,00 €

Associations et clubs sportifs d'Oreye

- Demi-salle : **50,00 €**
- Salle complète : **75,00 €**

Seul le Collège communal est compétent pour reconnaître une association ou un club comme Orétois. Ce tarif ne peut être demandé qu'une seule fois par an. En cas de location supplémentaire dans la même année, c'est le tarif « Habitants d'Oreye » qui sera d'application.

Réception après funérailles

90,00 €

Uniquement pour les familles orétoises.

Caution

150,00 €

Obligatoire, quelle que soit la situation. Cette dernière sera restituée intégralement après l'inspection de sortie de la salle pour autant que la salle eût été nettoyée et qu'aucun dégât ne soit constaté.

Assurance

Une assurance « RC et Incendie » obligatoire est demandée, quelle que soit la situation. Les montants de la prime varient en fonction du nombre de jours de location.

- Jusqu'à un jour de location = **37,85 €**
- Jusqu'à deux jours de location = **49,27 €**
- Jusqu'à trois jours de location = **60,47 €**